



Espérance de Bourg-la-Reine

www.ebrbasket.com
ebrbasket@gmail.com

**EBR – 5, place Condorcet
92340 Bourg-La-reine**

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2020-2021

Cette fiche est **OBLIGATOIRE** pour participer aux activités de l'E.B.R. Basket. Par défaut, l'E.B.R. est dégagee de toute responsabilité, notamment en cas d'accident. Elle est à remettre aux entraîneurs ou à envoyer à l'adresse du club (voir ci-dessus); Vous aurez ensuite à remplir et compléter une demande de licence que vous recevrez par e-mail .

☐ Nouvel inscrit - Parrain ou Marraine :

☐ Renouvellement

NOM : PRENOM :

DATE de NAISSANCE :/...../..... TELEPHONE :

ADRESSE :

Code Postal Ville

E-Mail |

Établissement scolaire fréquenté :

Profession (celle des parents pour les jeunes) : Adhérent / Père :

Mère :

DATE et SIGNATURE

L'E.B.R. est autorisée à publier les photos des équipes sur son site web et dans Bourg-la-Reine Magazine

Pour les mineurs, à remplir obligatoirement :

Je soussigné(e) (*)

Père / Mère / Tuteur légal ⁽¹⁾ de (*)

l'autorise à participer aux activités proposées par l'E.B.R. (cette autorisation vaut pour les entraînements, les matches officiels et amicaux ainsi que le transport sur les lieux des rencontres dans les véhicules personnels des animateurs du club ou des accompagnateurs bénévoles)

DATE et SIGNATURE

(*) Nom, prénom

(1) Rayer la mention inutile

L'EBR est affilié

COTISATION : 200 € (prêt de l'équipement lors des matches) – **BABY-BASKET 100 €**
180 € pour les licenciés EBR 2019/2020
150€ pour le « Loisir » adulte (130€ pour les licenciés « Loisir » 2019/2020)



Espérance de Bourg-La-Reine

Règlement intérieur de l'E.B.R. (Espérance de Bourg-La-

Article 1 : organisation du club

Le Bureau Directeur est en charge des décisions concernant la vie et l'organisation du club. Le Président a tous pouvoirs en cas de litige.

Article 2 : les locaux

Les locaux sont mis à la disposition du club par la commune. Ceux-ci devront rester propres et aucune dégradation ne saura être tolérée.

Article 3 : les entraînements

Une tenue de sport comprenant en particulier un short et des chaussures de sport est obligatoire pour participer à un entraînement.

Prévenez votre entraîneur lorsque vous ne pouvez pas participer à l'entraînement.

Soyez ponctuel (arrivez quelques minutes avant l'heure de l'entraînement).

Article 4 : les déplacements

Les déplacements se font par voitures particulières.

Selon l'effectif de l'équipe et la disponibilité des moyens de transport, l'entraîneur fera le choix des joueurs susceptibles de venir en déplacement. Ce choix se fera selon plusieurs critères :

- La participation ou non aux entraînements,
- Le bon comportement du joueur pendant l'entraînement,
- La participation ou non des parents au transport des joueurs lors des déplacements de l'équipe.

Il est souhaitable que les parents qui peuvent nous aider à assurer le transport de l'équipe de leur fille ou de leur fils (le samedi après-midi ou le dimanche) se fassent connaître dès le début de la saison de manière à organiser les déplacements.

Article 5 : les équipements

Un équipement (maillot et short) est prêté à chaque rencontre et restitué à l'issue de celle-ci.

Vous serez sollicité périodiquement (1 ou 2 fois par trimestre) pour assurer le nettoyage des équipements de l'équipe.

Article 6 : règles de comportement

Le club est un lieu d'échanges et d'apprentissage des règles de comportement en communauté.

Les comportements antisportifs ne seront pas tolérés ainsi que le manque de respect envers les entraîneurs, les dirigeants, les partenaires et les officiels ; Le bureau directeur pourra décider d'une exclusion temporaire ou définitive des éléments qui ne respecteraient pas les règles élémentaires d'éthique.

Article 7 : participation à la vie du club

Notre club est votre club, et son bon fonctionnement est dépendant de la participation du plus grand nombre, pour arbitrer, tenir des feuilles de marque, etc. Nous demandons aux plus âgés (à partir des minimes) de s'impliquer, au moins une fois par mois pour l'une ou l'autre de ces tâches.

Date :

Signature du joueur :

**Pour le bureau de l'EBR, son président
Bernard Meunier**

Signature des parents (pour les mineurs) :